



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 00 25
Télécopie : +33 (0)5 82 52 00 10
Site internet : www.kpmg.fr

*Fondation de Coopération
Scientifique IRT Antoine de Saint-
Exupéry*

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Fondation de Coopération Scientifique IRT Antoine de Saint-Exupéry
Bâtiment B 612 - 3, rue de Tarfaya - CS 34436 - 31400 Toulouse

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 00 25
Télécopie : +33 (0)5 82 52 00 10
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation de Coopération Scientifique IRT Antoine de Saint-Exupéry

Siège social : Bâtiment B 612 - 3, rue de Tarfaya - CS 34436 - 31400 Toulouse

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de Coopération Scientifique IRT Antoine de Saint-Exupéry relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe précise les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des produits d'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 4 mars 2022

KPMG S.A.



Christian Libéros
Associé



Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

Jérôme SAVARY

Arnaud DEVANT

11 rue Jean Rodier
31400 TOULOUSE

05.61.17.42.38
www.bda-ec.fr

IRT SAINT EXUPERY

3 RUE TARFAYA
CS 34436
31405 TOULOUSE CEDEX4

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	7 702 748	6 809 619	893 128	1 441 077	547 948-	38.02-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				7 283	7 283-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	16 910 491	13 268 099	3 642 392	5 339 055	1 696 663-	31.78-
	Autres immobilisations corporelles	6 793 307	4 779 082	2 014 224	2 309 577	295 353-	12.79-
	Immobilisations en cours	975 730		975 730	319 963	655 766	204.95
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 000		5 000	5 000			
Créances rattachées à des participations	10 000		10 000		10 000		
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	25 695		25 695	24 840	855	3.44	
Total I	32 422 970	24 856 801	7 566 169	9 446 794	1 880 625-	19.91-	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	428 218		428 218	753 624	325 406-	43.18-
Créances (3)							
Créances usagers et comptes rattachés	11 854 767	810 557	11 044 210	11 338 810	294 600-	2.60-	
Autres créances	2 815 528		2 815 528	3 671 759	856 231-	23.32-	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	18 177 987		18 177 987	22 534 489	4 356 502-	19.33-	
Charges constatées d'avance (3)	292 097		292 097	253 067	39 030	15.42	
Total III	33 568 597	810 557	32 758 040	38 551 749	5 793 710-	15.03-	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)				25 305	25 305-	100.00-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	65 991 567	25 667 357	40 324 209	48 023 849	7 699 639-	16.03-	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000 000		1 000 000			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	728 022		485 803		242 220	49.86
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	767 162		242 220		524 943	216.72
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 762 734		4 670 974		908 240-	19.44-	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	6 257 919		6 398 996		141 078-	2.20-	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques			25 305		25 305-	100.00-
	Provisions pour charges	332 005		1 045 190		713 185-	68.23-
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	400 513		1 179 911		779 399-	66.06-
Total III	732 518		2 250 406		1 517 889-	67.45-	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers	7 433 617		9 092 159		1 658 542-	18.24-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	209 450				209 450	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 457 422		16 344 693		2 887 272-	17.66-
	Dettes fiscales et sociales	5 952 342		6 101 452		149 111-	2.44-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739 162		122 186		616 976	504.95
Autres dettes	242 251		68 473		173 778	253.79	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	5 297 279		7 645 482		2 348 203-	30.71-
	Total IV	33 331 523		39 374 446		6 042 923-	15.35-
	Ecarts de conversion passif (V)	2 250				2 250	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		40 324 209		48 023 849		7 699 639-	16.03-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

25 688 456 30 282 287

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	22 750 961		19 128 053		3 622 908	18.94
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation	14 097 747		16 742 793		2 645 047-	15.80-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Collectes Cotisations Autres produits	1 665 215		1 842 530		177 314-	9.62-
	2 191 103		2 501 088		309 985-	12.39-
Total I	40 705 027		40 214 465		490 562	1.22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	855 063		582 669		272 394	46.75
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales	18 409 232		18 591 493		182 261-	0.98-
	922 919		1 065 203		142 284-	13.36-
	10 140 009		9 456 529		683 480	7.23
	4 144 155		3 966 057		178 099	4.49
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	4 380 480		4 927 882		547 402-	11.11-
	300 825		294 109		6 717	2.28
			215 698		215 698-	100.00-
Subventions accordées par l'association	192 750		71 750		121 000	168.64
Autres charges (2)	640 610		821 244		180 634-	22.00-
Total II	39 986 043		39 992 634		6 590-	0.02-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	718 984		221 831		497 153	224.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	18 526		20 549		2 023-	9. 84-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change	8 198		5 168		3 029	58. 61
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	26 724		25 718		1 006	3. 91
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	9 118		4 882		4 236	86. 77
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	9 118		4 882		4 236	86. 77
2. Résultat financier (V-VI)	17 606		20 836		3 230-	15. 50-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	736 590		242 667		493 923	203. 54
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 642				22 642	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 200		3 938		12 262	311. 36
Reprises sur provisions et transferts de charges	500				500	
Total VII	39 342		3 938		35 404	898. 99
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 878		706		7 172	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	892		3 680		2 788-	75. 77-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	8 770		4 386		4 384	99. 96
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 572		448-		31 020	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	40 771 093		40 244 121		526 972	1. 31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	40 003 931		40 001 901		2 030	0. 01
Solde intermédiaire	767 162		242 220		524 943	216. 72
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	767 162		242 220		524 943	216. 72

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 40 324 209.28Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 40 705 027 Euros et dégagant un excédent de 767 162 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

CARACTERISTIQUES DE LA FONDATION

L'IRT Saint Exupéry est créé sous la forme d'une fondation de coopération scientifique

(FCS) au sens de la loi de programme n° 2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche.

Le décret d'approbation des statuts de l'IRT Saint Exupéry a été signé par Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 21 mars 2013, et est paru au Journal Officiel du 23 mars 2013.

L'institut de Recherche Technologique Saint Exupéry est l'un des huit IRT labellisés par l'État dans le cadre des Investissements d'avenir.

ORGANISATION STRUCTURELLE

L'IRT Saint Exupéry propose sur les sites de Toulouse, Bordeaux et Sophia Antipolis un environnement collaboratif intégré composé d'ingénieurs, chercheurs, experts et doctorants issus des milieux académiques et industriels pour réaliser des projets de recherche et des prestations de R&T adossés à des plateformes technologiques.

L'IRT est organisé en 4 axes:

- L'axe " Technologies plus vertes "
- L'axe " Technologies de fabrication avancées "
- L'axe " Technologies intelligentes "
- L'axe " Méthodes et outils pour le développement de systèmes complexes "

Le financement des projets de R&T est assuré conjointement par l'Agence Nationale de la Recherche (Subvention), les membres industriels de la fondation (Prestations de services) et dans certains cas les collectivités territoriales.

Une convention d'attribution de financement a été signée entre l'Agence Nationale de la Recherche et l'IRT Saint Exupéry. Celle-ci a fait l'objet d'un avenant dit de " tranche 3 ", signé en décembre 2020, attribuant à l'IRT 41 M€ + 16 M€ en option pour un total potentiel d'affectation de PIA à 180 M€ pour la période s'écoulant jusqu'en juillet 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

L'IRT réalise également de l'activité de recherche partenariale dans le cadre de Financements Européens ainsi que de la prestation à conditions de marché.

Depuis 2017, l'IRT abrite (Fondation sous égide) la fondation STAE qui a pour mission le développement d'une recherche scientifique d'excellence en Midi Pyrénées.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Magali Vaissière a pris la présidence de l'IRT après un intérim assuré par Caroline Laurent (CNES).

Sur l'année 2021, 49 projets de R&T pour l'IRT et 21 projets pour la fondation abritée STAE sont en phase opérationnelle.

Le poste "Emprunts divers" intègre les comptes d'avances conditionnées suivants pour un montant total de 7 433 617€.

Solde avances ANR:	8 026 464 €
Solde avances ANR - PERD:	1 403 907 €
Solde avances Collectivités:	-2 329 378 €
Solde avances Europe:	408 252 €
Solde avances Autre :	-75 628 €

Les coûts relatifs à la mise à disposition, par les membres de l'IRT, de personnel de direction ou de recherche sont d'un montant de 6 306 668€.

Conséquences de l'événement Covid-19:

L'événement Covid-19 a eu un impact moindre sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise en 2021 par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation sont en hausse de 490 K€ pour des charges d'exploitation stables. Une croissance notamment portée par le volume de prestations à +3.3M€ qui compense la baisse de consommation des projets ANR.

Des échéanciers de remboursement ont été accordés par l'URSSAF afin d'apurer la dette sociale d'un montant de 1 933 K€ issue des reports d'échéances en 2020.

La dette sera remboursée dans sa totalité au 31 décembre 2022.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Organisation de l'activité:

L'IRT a poursuivi sur les différents sites les mesures visant à respecter le protocole sanitaire en vigueur, et a maintenu le recours au télétravail et limité les déplacements.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

A ce jour, nous ne pouvons pas évaluer de manière précise l'impact de la continuité de la crise sur les perspectives d'avenir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 et ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Constatation des produits d'exploitation : facturation aux membres

L'IRT facture ses prestations de R&T (contrats de projet) projet par projet sur la base de l'avancement technique.

Est également pris en considération pour la reconnaissance du chiffre d'affaires, l'avancement financier (En charges complètes).

Subvention d'exploitation

Elles correspondent aux financements de l'ANR, des collectivités territoriales et de l'Europe sur les projets. Elles sont constatées en produits en tenant compte des plafonds de financement autorisés (PIA et Europe) projet par projet.

Fondation sous égide

Suite à la dévolution du patrimoine de la fondation STAE au profit de l'IRT Saint Exupéry et conformément à l'acte de dévolution, une fondation sous égide STAE a été créée au sein de l'IRT. Cette fondation est destinée à poursuivre les activités de l'ancienne fondation de coopération scientifique STAE.

La convention d'abri a été signée le 9 décembre 2016.

L'IRT a enregistré l'actif net reçu dans le cadre de la dévolution avec la fondation STAE à un compte de fonds dédiés. Ce compte est mouvementé au fur et à mesure de la réalisation des opérations de recherches relatives à la convention d'abri.

Au titre de l'exercice 2021, les dépenses engagées conformément à la convention d'abri signée sont d'un montant de 782 420 euros. Le report de ressources, d'un montant de 779 399 euros, a été enregistré en compte de transfert de charges d'exploitation (voir compte de résultat STAE ci-après).

Subventions d'investissements

Afin d'harmoniser notre présentation des comptes avec l'ensemble des IRT, la quote-part des subventions d'investissements est enregistrée en autres produits d'exploitation.

Evaluation des contributions volontaires

Les contributions volontaires correspondent à la bonification du loyer et charges dont a bénéficié l'IRT Saint Exupéry en 2021.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 354 279		355 751
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 865 621		1 044 871
Installations générales agencements aménagements divers	3 799 227		144 172
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 593 983		296 614
Immobilisations corporelles en cours	319 963		925 666
TOTAL	22 578 795		2 411 323
Autres participations	5 000		10 000
Prêts, autres immobilisations financières	24 840		855
TOTAL	29 840		10 855
TOTAL GENERAL	29 962 913		2 777 929

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	7 283	0	7 702 748	7 702 748
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 910 491	16 910 491
Installations générales agencements aménagements divers		39 490	3 903 909	3 903 909
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 200	2 889 397	2 889 397
Immobilisations corporelles en cours	269 900	0	975 730	975 730
TOTAL	269 900	40 690	24 679 528	24 679 528
Autres participations			15 000	15 000
Prêts, autres immobilisations financières			25 695	25 695
TOTAL			40 695	40 695
TOTAL GENERAL	277 183	40 689	32 422 970	32 422 970

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 905 920	903 699		6 809 619
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 526 566	2 741 533	0	13 268 099
Installations générales agencements aménagements divers	1 846 189	458 863	39 490	2 265 562
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 237 445	276 385	309	2 513 521
TOTAL	14 610 199	3 476 781	39 799	18 047 181
TOTAL GENERAL	20 516 119	4 380 480	39 799	24 856 801

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	903 699				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 741 533				
Instal.générales agenc.aménag.divers	458 863				
Matériel de bureau informatique mobilier	276 385				
TOTAL	3 476 781				
TOTAL GENERAL	4 380 480				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 000 000				1 000 000
Report à nouveau	485 803	242 220		0	728 022
Excédent ou déficit de l'exercice	242 220	242 220-	767 162		767 162
Situation nette	1 728 022		767 162		2 495 184
Subventions d'investissement	4 670 974		1 262 101	2 170 341	3 762 734
TOTAL I	6 398 996		2 029 263	2 170 341	6 257 919

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	1 070 495		738 490		332 005
TOTAL	1 070 495		738 490		332 005

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	657 059	300 825	147 327		810 557
TOTAL	657 059	300 825	147 327		810 557
TOTAL GENERAL	1 727 554	300 825	885 817		1 142 562
Dont dotations et reprises d'exploitation		300 825	885 817		

Autres provisions pour risques et charges

La provision pour autres charges de 332 005 euros a été réévaluée, elle correspond à une provision pour perte à terminaison sur les contrats de projets de R&T.

Provision pour dépréciation

La provision pour créance douteuse a été réévaluée à 810 557€ suite à une sortie de projet d'un membre et à des risques de non recouvrement identifiés sur des créances de plus d'un an.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	10 000	10 000	
Autres immobilisations financières	25 695	0	25 695
Autres créances clients	11 854 767	11 854 767	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 246 926	2 246 926	
Divers état et autres collectivités publiques	7 779	7 779	
Débiteurs divers	560 823	560 823	
Charges constatées d'avance	292 097	292 097	
TOTAL	14 998 086	14 972 391	25 695

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 457 422	13 457 422		
Personnel et comptes rattachés	944 420	944 420		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 619 356	2 619 356		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 984 559	1 984 559		
Autres impôts taxes et assimilés	404 007	404 007		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739 162	739 162		
Autres dettes	242 251	242 251		
Produits constatés d'avance	5 297 279	5 297 279		
TOTAL	25 688 456	25 688 456		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ils sont amortis sur des durées d'amortissement comprises entre 1an et 7 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel spécifique	Linéaire	4 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 537 769
Autres créances	3 479
Disponibilités	18 526
Total	2 559 775

Les produits à recevoir sur les créances usagers correspondent aux facturations à établir de prestations R&T (contrats de projet) par rapport à l'avancement financier.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 577 509
Dettes fiscales et sociales	1 691 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739 162
Total	12 008 666

Les factures non parvenues correspondent, pour partie :

- aux dépenses du personnel mis à disposition par les membres de l'IRT pour un montant de 3 838 117 euros.
- aux dépenses de financement de thèses et collaborations avec les membres académiques pour un montant de 2 889 261 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		292 097
Total		292 097
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		5 297 279
Total		5 297 279

Les produits constatés d'avance correspondent aux facturations d'avance de prestations R&T (contrats de projet) par rapport à l'avancement financier.

Subventions d'équipement

Une subvention d'investissement, égale à 50% du montant des investissements acquis sur l'exercice 2021 soit un montant de 1 282 446 euros a été enregistrée sur l'exercice.

Les subventions d'investissements liées aux sorties d'immobilisations ont été annulées pour un montant de 20 345 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	182
Employés	28
Total	210

L'effectif personnel mis à disposition est de :

Cadre : 128

Non cadre : 5

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	364 484
Total (1)	364 484

Les hypothèses de calcul retenues pour la détermination des engagements retraite sont :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans à l'initiative du salarié
- Méthode retrospective prorata temporis
- Table de mortalité TV 88/90
- Turn over faible
- Taux d'actualisation 0.85%
- Taux de progression du salaire 1% constant.

Engagements reçus

Néant.

Compte de résultat Fondation STAE

Fondation STAE abritée par l'IRT Saint Exupéry depuis le 06/05/2017

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1 (%)
Subventions d'exploitation		- 18 750	-100%
Reprises et transfert de charges	779 399	1 842 530	-58%
<u>Produits d'exploitation</u>	779 399	1 823 780	-57%
Autres achats non stockés	306	1 427	-79%
Charges externes	115 740	168 489	-31%
Impôts et taxes	23 192	77 688	-70%
Salaires et traitements	319 800	1 074 887	-70%
Charges sociales	130 375	435 165	-70%
Amortissements et provisions		27	-100%
Autres charges	193 006	71 838	169%
<u>Charges d'exploitation</u>	782 420	1 829 521	-57%
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 3 021	- 5 742	-47%
Produits financiers	3 021	5 742	-47%
Charges financières			
<u>Résultat financier</u>	3 021	5 742	-47%
RESULTAT COURANT	- 0	0	
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
<u>Résultat exceptionnel</u>	-	-	
BENEFICE OU PERTE	- 0	0	